



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 MAI 2016

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20 h 30 par M. le Maire le 20 mai 2016, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 26 mai 2016 sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 19

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, PELE Laurent, SUZANNE Alain, Adjointes.

JURET Didier - CALLET Carol - GUITTON Damien - GAUDIN Christelle - PLANCHENAULT Sophie - FOURNIER Denis - RITOUET Éric - BODINIER Élodie - COUVERCELLE Christian - CARETTE Muriel, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés :

À l'ouverture de la séance :

BESSION Katia, Adjointe

MARTIN Fauzia - NOURRY Aurore - DAUNOIS Bruno - GUIHENEUC Damien, Conseillers Municipaux.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :

<u>Nom du mandant</u>		<u>Nom du mandataire</u>
BESSION Katia	à	RITOUET Eric
MARTIN Fauzia	à	PLANCHENAULT Sophie
NOURRY Aurore	à	GUITTON Damien
DAUNOIS Bruno	à	COUVERCELLE Christian
GUIHENEUC Damien	à	GAUDIN Christelle

Secrétaire : BODINIER Elodie

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions sur le procès-verbal. Celui-ci est adopté à **18 voix POUR et 1 ABSTENTION.**

FINANCES

1. Imputation de factures en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés, décide** d'imputer les factures telles que présentées ci-après, en section d'investissement :

1. MARTIN RONDEAU : Devis n°447820 du 07/03/2016 correspondant à l'acquisition d'une cintrreuse avec accessoires pour l'atelier, pour un montant total de 787,80 € TTC. Cette dépense sera à imputer au compte 2158-48.
2. COMAT & VALCO EQUIPEMENTS : Devis n°VP175102 du 12/05/2016 correspondant à l'acquisition d'un barnum pour un montant total de 1 327,20 € TTC. Cette dépense sera à imputer au compte 2188-75.

2. Révision des tarifs d'utilisation des salles communales à compter du 01/06/2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés,**
- **adopte les nouveaux tarifs, applicables à compter du 1^{er} juin 2016** tels que présentés ci-après.

SALLES		UTILISATION	TARIFS en euros					
			Associations ou Entreprises		Habitants			
			Plessis-Grammoire		Plessis-Grammoire		Hors Plessis-Grammoire	
			sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage	avec chauffage
SALLE SAINTE CECILE	Entière 150 personnes Cuisine incluse	Réunion, Vin d'honneur	GRATUIT	GRATUIT	148	173	185	210
		1 jour	111	151	247	287	309	349
		2 jours	167	247	371	451	463	543
		3 jours	195	315	432	552	540	660
	Salle de réunion 50 personnes Cuisine incluse	Réunion, Vin d'honneur	GRATUIT	GRATUIT	84	109	105	130
		1 jour	63	103	140	180	176	216
		2 jours	95	175	211	291	263	343
		3 jours	111	231	246	366	307	427
SALLE DE L'ALLIANCE OU SALLE DE L'AMITIE OU SALLE DE LA PELLETERIE 50 personnes	Réunion, Vin d'honneur	GRATUIT	GRATUIT	80	105	100	125	
	1 jour	60	100	134	174	167	207	
	2 jours	90	170	201	281	251	331	
	3 jours	105	225	234	354	293	413	
SALLES ALLIANCE + AMITIE 100 personnes	Réunion, Vin d'honneur	GRATUIT	GRATUIT	126	151	158	183	
	1 jour	95	135	211	251	263	303	
	2 jours	142	222	316	396	395	475	
	3 jours	166	286	369	489	461	581	
FOYER SOCIO CULTUREL 20 personnes	Réunion, Vin d'honneur	GRATUIT	GRATUIT	45	70	57	82	
ORANGERIE 30 personnes	Réunion, Vin d'honneur	GRATUIT	GRATUIT	80	105	100	125	
	1 jour	45	85	100	140	125	165	
	2 jours	68	148	150	230	188	268	
	3 jours	79	199	175	295	219	339	

- dit que pour toute demande de location, un chèque de caution d'un montant de 500 € sera demandé avec la convention de location.

3. Révision des tarifs de frais d'entretien et d'utilisation du matériel communal à compter du 01/06/2016.

Cette délibération est reportée au prochain Conseil Municipal.

4. Cession du logement social situé 16 rue des Ormes à Mme JOLY et M. GUILLEUX.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **approuve** la cession à Mme Amandine JOLY et M. Christophe GUILLEUX du logement social situé 16 rue des Ormes sur une parcelle cadastrée section AB 30 pour un montant de 92 000 euros.

- **autorise** M. le Maire, ou son représentant, à signer l'acte afférent à ladite cession, ainsi que toutes les pièces qui en seraient le préalable ou la conséquence.

AMENAGEMENT

5. Adoption d'un avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre « réaménagement du parc de la mairie et de ses abords » résiliant ledit marché conclu avec l'agence MAP Paysagistes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 16 voix POUR et 3 CONTRE :

- **adopte** l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre « Réaménagement du parc de la Mairie et de ses abords » résiliant ledit marché conclu avec l'Agence MAP PAYSAGISTE.

- **dit** qu'une indemnité de résiliation d'un montant de 704,79 € HT sera versée à l'Agence MAP PAYSAGISTES.

INTERCOMMUNALITÉ

6. Dissolution du S.I.V.M. de Brain sur l'Authion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à 16 voix POUR et 3 CONTRE** :

- **ACCEPTE** la dissolution du SIVM de Brain sur l'Authion avec effet au 1^{er} janvier 2016,
- **ACCEPTE** le recrutement de l'agent du SIVM par la commune de Loire-Authion qui évolue à temps complet, à compter de la dissolution du syndicat,
- **RETIENT** le dispositif suivant pour procéder à la répartition de l'actif du SIVM :
 - Reverser les biens immobiliers vers la commune de Loire-Authion (décharge municipale, terrain voirie ZA La Bohalle, découpe enrobé + grille ZA, réseaux de voirie)
 - Reverser les biens mobiliers revenant à la commune du Plessis-Grammoire :
 - La déchiqueteuse à branches acquise pour 14 840 € et d'une valeur nette comptable nulle.
 - Reverser les biens mobiliers revenant à la commune de Loire-Authion :
 - Le reste de l'actif conformément au tableau listé ci-après.

COMPTE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTÉRIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	VALEUR NETTE COMPTABLE	COMMUNE DE DESTINATION
2111	DECHARGE MUNICIPALE	34 998,50	0	0	34 998,50	LOIRE-AUTHION
2112	TERRAIN VOIRIE ZA LA BOHALLE	56 574,33	0	0	56 574,33	
2112	DECOUPE ENROBE + GRILLE ZA	2 003,30	0	0	2 003,30	
2151	RESEAUX DE VOIRIE	45 413,17	0	0	45 413,17	
21578	SECATEUR	11 671,76	11 671,76	0	0	
21578	LAMIER D'ELAGAGE	10 285,60	7 624,93	2 660,67	0	
21578	BROYEUR AVANT HUMUS A200	5 860,40	4 186,00	1 085,29	589,11	
21578	DEBROUSSAILLEUSE FERRI TKP710	48 796,00	3 253,07	3 253,07	42 289,86	
21578	ROTOFAUCHEUSE ROUSSEAU FONSOR 200T	14 950,00	996,67	996,67	12 956,66	
21578	MODEMA AGRI MDT 94/14	1 602,36	0	228	1 374,36	
21578	SECATEUR DE BRANCHES	1 422,17	1 422,17	0	0	
2182	Montage 2pneus arrière tracteur	3 099,60	0	0	3 099,60	
2182	TRACTEUR MF 6455 VISIO CONFOR	69 607,20	53 253,32	8 700,90	7 652,98	
2182	RENAULT KANGOO	8 317,00	8 317,00	0	0	
2182	TRACTEUR MASSEY FERGUSON	54 161,72	54 161,72	0	0	
2188	DECHIQUETEUSE A BRANCHES	14 840,00	14 840,00	0	0	
2188	PACK RAVITAILLEMENT RESERVOIR	1 857,06	1 857,06	0	0	LOIRE-AUTHION
2188	BANC PHOTO AGFA	3 309,36	3 309,36	0	0	
266	PARTS SOCIALES CREDIT AGRICOLE	83,85	0	0	83,85	
Total		388 853,38	164 893,06	16 924,60	207 035,72	

- **ACCEPTE** la reprise par la commune de Loire-Authion du seul emprunt du SIVM à solder pour lequel il reste deux échéances annuelles en 2016 et 2017 (annuité de remboursement en capital et intérêts) pour une somme globale de 3 583,56 €.

- **ACCEPTE** la répartition des résultats 2015 telle que présentée ci-dessous entre les communes membres de Loire-Authion, du Plessis-Grammoire et de Sarrigné :

Résultat de clôture de fonctionnement : 13 018,78 €

Clé de répartition :

Loire-Authion – 62,377146%	8 120,74 €
Le Plessis-Grammoire – 27,936625%	3 637,01 €
Sarrigné – 9,686228%	1 261,03 €

Résultat de clôture d'investissement : 139 337,95 €

Clé de répartition :

Loire-Authion – 62,377146%	86 915,04 €
Le Plessis-Grammoire – 27,936625%	38 926,32 €
Sarrigné – 9,686228%	13 496,59 €

- **ACCEPTE** que le reste à recouvrer sera repris par Loire-Authion, au regard de la prise en charge par la commune de Loire-Authion des dépenses liées au SIVM sur l'année 2016.

7. Projet de modification du périmètre du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses affluents : avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis favorable** sur le projet de modification de périmètre du syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents présenté par Mme La Préfète de Maine-et-Loire.

QUESTIONS DIVERSES

1) Déclarations d'intention d'aliéner.

M. le Maire porte à la connaissance des élus quatre déclarations d'intention d'aliéner, à savoir :

NOMS PROPRIETAIRES	NOMS ACQUEREURS	SECTION ET PARCELLE	ADRESSE DE LA PARCELLE	SUPERFICIE TERRAIN	SUPERFICIE UTILE OU HABITABLE
COMMUNE DU PLESSIS	OLIVIER Fabien et LORTIE Aurélie	AC 238	10 rue de Plein Vent (lot 51 écoquartier)	459 m ²	-
SCI LES ROSES	SCI LE PLESSIS 49	AB 374	6 rue des Meuniers	731 m ²	-
SCI LES ROSES	M. et Mme GASTINEAU Alain	AB 347	6 rue des Meuniers	393 m ²	-
LEME Henri et Fabienne	M. CADU et Mme AGUESSE	AB 283	3 rue Cœur de Pigeon	589 m ²	190 m ²

2) Arrêtés pris par délégation.

M. le Maire rend compte aux élus des arrêtés pris en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT :

DATE	N° ARRETE	OBJET
26/04/16	2016-14	Emprunt auprès du Crédit Agricole pour le financement du centre bourg Acerola
27/04/16	2016-15	Convention de mise à disposition de la salle de l'accueil périscolaire à la mairie d'Ecouflant dans le cadre de l'activité du Relais d'Assistants Maternels "Funambule"
11/05/16	2016-16	Convention de prestation de services avec l'AFCS - fourniture de repas et goûters à la micro crèche "Les Pitchouns"
09/05/16	2016-17	Contrat d'abonnement aux progiciels de la gamme Coloris avec la société COSOLUCE
10/05/16	2016-18	Convention avec le Centre de Gestion de Maine-et-Loire dans le cadre du traitement des dossiers individuels des agents en matière de retraite
10/05/16	2016-19	Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations d'extension de l'éclairage public (hors secteurs d'habitations et d'activités)
17/05/16	2016-20	Convention avec la Socotec pour le suivi des travaux de mise en accessibilité de la mairie et attestation de conformité
17/05/16	2016-21	Marché de travaux pour l'aménagement d'un giratoire rue des Meuniers et des abords de la rue St-Gilles avec l'entreprise COLAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le jeudi 30 juin 2016 à 20h30.